



Nous contacter

Direction du Développement Durable Club Méditerranée
11 rue de Cambrai
75957 Paris cedex 19
Tel/fax : 01 53 35 38 80 / 38 44
www.clubmed.fr

Liens utiles

- Fondation Club Méditerranée :
www.clubmed.fr/afondation
- Convention CITES sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction :
www.cites.org
- Lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants avec le réseau ECPAT :
www.ecpat-france.org
- Lutte contre la contrefaçon avec l'Union des Fabricants (UNIFAB) :
www.unifab.com
- Charte Internationale du Plongeur Responsable (Longitude 181 Nature) :
www.longitude181.com/charte/charte-fr.html
- Green Passport du Programme des Nations Unies pour l'Environnement :
www.unep.fr/greenpassport/

Club Med 



Parmi tous les bonheurs du monde...
... celui de le respecter



Préserver l'environnement



Goûter aux plaisirs de la nature ne doit pas empêcher de la protéger... Quelques gestes simples, à la portée de tous, permettent de maîtriser notre impact :

- 👉 **Observez les animaux** en silence, sans chercher à vous en approcher ni à les nourrir, afin de **respecter leur cadre de vie** et leur équilibre alimentaire, garantissant ainsi votre sécurité et la leur.
- 👉 Même un morceau de bois au sol peut-être une source de biodiversité, et la montagne est un écosystème fragile : afin de préserver la flore et la faune, il est préférable de **ne cueillir ni plantes ni fleurs**, ni les **coquillages, coraux**, et autres espèces marines, qui ne survivent pas en dehors de leur écosystème.
- 👉 Sous l'eau, les règles à adopter sont les mêmes que sur terre. Un **plongeur responsable** observe avec ses yeux et ne nourrit pas les poissons (voir site web de Longitude 181 au dos).
- 👉 Quelques secondes d'inattention suffisent à casser un corail, mais sa régénération prend des décennies. Veillez à **ne pas vous appuyer sur les récifs**, et à palmer "en douceur".
- 👉 En randonnée ou en VTT, **rester sur les sentiers balisés** vous permet de limiter la dégradation des sols (piétinement, érosion) et la perturbation des habitats.
- 👉 Pour ne pas mettre les animaux en danger, **évités de couper les virages**. De plus, sachez que les bombes anti-crevaillon sont extrêmement polluantes, et énergivores à la fabrication.
- 👉 **Respecter les voies balisées** et limiter l'utilisation de la craie permet d'escalader sans abîmer les roches. Pendant la nidification des oiseaux et rapaces (entre février et juillet), attention à ne pas déranger la reproduction et les premiers envols.
- 👉 Lors de vos achats, renseignez vous avant d'acheter corail, coquillages, étoiles de mer, hippocampes, éponges, etc. La convention CITES interdit le **commerce des espèces menacées d'extinction** (voir adresse du site web au dos).
- 👉 La **ressource en eau** est très inégalement répartie sur la planète : sachez **adapter vos habitudes de consommation** suivant les endroits où vous vous trouvez.
- 👉 En excursion aussi, conservez les petits réflexes simples qui contribuent à **économiser l'énergie** (lumière, climatisation, ...).
- 👉 Un mégot met des années à se décomposer, un emballage de barre de céréales des centaines d'années : avoir sur soi un petit sac poubelle permet de **ne pas jeter de déchets dans la nature** (même s'ils sont biodégradables).
- 👉 Sur la **plage**, au bord des lacs et rivières, attention aux **sacs plastiques**, qui s'envolent facilement et polluent les écosystèmes aquatiques.

- 👉 Il est parfois possible de **réutiliser au lieu de jeter**, par exemple en remplissant les bouteilles en plastique d'eau potable. **Laisser les emballages superflus** des équipements à l'hôtel avant l'excursion est aussi une bonne idée.
- 👉 Piles, aérosols, cosmétiques, films photos,... : ces **déchets** sont **toxiques** et ne doivent être jetés que dans des lieux où l'on est sûr qu'ils seront **recyclés** ; dans le doute, les **rapporter** avec soi est plus sûr.

Respecter nos hôtes



S'il est une valeur à ne pas laisser au coffre, c'est bien celle du respect...

- 👉 **Demander la permission** avant de filmer ou photographier, et ne pas insister en cas de refus. Une **photo** est toujours plus réussie avec la complicité du sujet...
- 👉 En **n'achetant pas d'objets sacrés ou appartenant au patrimoine culturel** de la région, et en ne touchant pas les œuvres religieuses ou artistiques, vous ne participez pas à la dégradation des sites culturels.

Contribuer au développement de la région d'accueil



En tant que touriste, vous pouvez contribuer au développement de l'économie locale par des comportements et des achats responsables :

- 👉 Acheter des **produits fabriqués dans la région** dynamise l'économie locale, et réduit les pollutions liées au transport.
- 👉 **Acheter un faux n'est pas anodin**. La **contrefaçon** encourage le travail clandestin ; elle étouffe l'essor économique du pays, freine la création locale et échappe à toute norme sociale ou environnementale. En la refusant vous évitez d'alimenter des filières criminelles, et d'être passible de sanctions (voir site web de l'UNIFAB au dos).

Savouer le quotidien l'esprit ouvert



Pour que voyage rime avec découvertes et rencontres...

- 👉 Apprécier une région passe aussi par les papilles... Vous découvrirez des **plats et saveurs nouveaux**, pour votre plaisir et celui de vos hôtes, dont la cuisine est une fierté.
- 👉 La découverte n'a pas de limites ; en vous ouvrant à la **culture, à l'histoire et aux croyances locales**, et en allant à la **rencontre de l'autre**, vous serez plus à même de comprendre la région, et d'apprécier pleinement votre excursion...